Angers-Rome 1950

1º Le Livre d'Or.

Il sera bientôt prêt. Les feuillets nous sont parvenus. Ils sont au nombre de plus de 250, écrits par 234 paroisses et 23 communautés ou institutions; et beaucoup ont une réelle valeur artistique. On a voulu faire beau et on a réussi.

Le 23 avril, 29 doyennés ont apporté à la Cathédrale ces pages,

toutes chargées de ferveur et de générosité.

Mgr le Vicaire Capitulaire présidait, entouré de Mgr Bonneau, de M. l'Archiprêtre de la Cathédrale, de MM. les chanoines de l'Estoile et Barrault.

Angers avait magnifiquement répondu : c'était la foule des grandes

solennités. Et une foule recueillie, priante...

Mieux que cela : c'est tout le diocèse qui était représenté par les milliers et les milliers de prières, de sacrifices, d'actes de charité, de promesses inscrits sur ces feuillets levés vers le ciel en même temps que M. le chanoine Seng offrait l'hostie et le calice.

En chaire, M. le chanoine Riobé, sobrement, mais avec la conviction qu'on lui connaît, guidait la supplication pour lui donner toute sa

force et son sens.

Que n'a-t-il pu révéler toutes les richesses du Livre d'Or. La chose a été prise au sérieux. Il y a un nombre important de gestes méritoires, des engagements de piété et de vertu qui ne vont pas sans difficultés et qui ont déjà porté fruit. On s'est souvenu que c'est l'année du grand retour et du grand pardon. On a l'impression qu'un souffle de générosité a passé sur les âmes et que beaucoup ont voulu faire quelque chose qui coûte. Ici et là, le sang du cœur a coulé : uni à celui de Jésus, il ne peut manquer d'être efficace.

C'est tout ce trésor que les pèlerins de la Pentecôte présenteront au Souverain Pontife en gage de l'indéfectible attachement des Catholiques de l'Anjou et de leur volonté de contribuer au salut et

à la paix du monde.

Maintenant, tous les feuillets sont chez le relieur. Et dans quelques jours ils seront réunis sous une élégante couverture de peau blanche, frappée aux armes de S. Exc. Mgr Costes et de l'Anjou.

2º Quelques renseignements.

L'Agence Duchemin-Exprinter, qui a en charge l'organisation matérielle du pèlerinage, enverra le 15 mai, à chaque pèlerin, un carnet de voyage comprenant : l'indication des hôtels ou pensions, l'insigne du pèlerinage, la carte de pèlerin et le programme définitif du pèlerinage.

Les pèlerins de l'Anjou rejoindront le train du pèlerinage à Tours par autorail spécial. Le Secrétariat diocésain fera parvenir à chacun

en temps voulu les précisions nécessaires.

La carte de pèlerin, pourvu qu'elle soit accompagnée d'une carte d'identité officielle française, tiendra lieu de passeport à la frontière franco-italienne. La carte d'identité est valable quelle que soit la date de sa délivrance.

Les prêtres doivent se munir obligatoirement d'un celebret.

Le Comité de l'Année sainte..